ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121274

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Concernant la maîtrise des dépenses de médicaments, la Cour des comptes suggère de mettre en place dans les établissements de santé un mécanisme de régulation de la prescription qui implique directement les médecins. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121274
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11519
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)